

# Dossier Bifrost sur le livre électronique



Dossier réalisé par Clément Bourgoïn.

Ont participé à cette enquête :

- Jean-Luc Blary, des éditions Eons et de la revue Lunatique
- Magali Duez, pour les éditions Griffé d'Encre
- Gilles Dumay, directeur de la collection Lunes d'Encre (Denoël)
- Mathias Echenay, pour les éditions La Volte
- Thibaud Eliroff, éditeur chez Pygmalion et directeur de la collection J'ai Lu SF
- Olivier Girard, du Béliar', qui édite notamment la revue Bifrost et le présent blog
- Pascal Godbillon, directeur de la collection Folio SF
- Gérard Klein, directeur des collections Ailleurs & Demain (Robert Laffont) et Livre de Poche SF
- Bénédicte Lombardo, directrice des collections Rendez-vous Ailleurs (Fleuve Noir) et Pocket SF
- Menolly, pour les éditions Griffé d'Encre
- Audrey Petit, éditrice chez Orbit (Hachette) et directrice de la collection Livre de Poche Fantasy
- Jean Pettigrew, des éditions Alire et de la revue Solaris
- Charles Recoursé, éditeur aux éditions du Diable Vauvert
- André-François Ruaud, des éditions Les Moutons Électriques
- Jacques Séval, pour les éditions Interkeltia
- Julien Vignial, commercial aux éditions du Diable Vauvert
- Jérôme Vincent, pour les éditions ActuSF
- Philippe Ward, des éditions Rivière Blanche
- et Frédéric Weil, directeur du développement chez Mnémos.

N'ont pas souhaité participer à cette enquête les éditions L'Atalante, Bragelonne/Milady, Calmann-Levy, Octobre.

## Table des matières

<b>I. Le point de vue personnel, en tant que lecteur, des éditeurs au sujet du livre électronique</b>	<b>4</b>
<b>II. Le point de vue professionnel des éditeurs sur la place du livre électronique dans le marché du livre.</b>	<b>8</b>
1. Quelle place pourrait avoir le format numérique dans le marché du livre ?	8
2. En quoi cette révolution va-t-elle affecter le métier d'éditeur ?	12
3. Le livre papier à l'ancienne va-t-il disparaître ?	14
<b>III. La question de la réévaluation des droits d'auteur dans le cadre du livre numérique.</b>	<b>15</b>
<b>IV. Le livre électronique : bilan des premières expériences et projets pour l'avenir</b>	<b>21</b>
1. Quel bilan faites-vous de vos premières expériences dans le numérique ?	22
2. Quel sont les projets de votre maison d'édition / groupe éditorial ?	23

## **I. Le point de vue personnel, en tant que lecteur, des éditeurs au sujet du livre électronique**

*Ont-ils déjà eu une liseuse électronique moderne entre les mains ? Si oui, quel a été leur sentiment ? Peut-être en possèdent-ils une ? Et dans ce cas, quel usage en font-ils ? Dans le cas contraire, envisage-t-il d'en acheter une ?*

Lorsqu'on parle du livre électronique autour de soi, on s'entend souvent répondre : « Jamais je ne pourrai lire un livre sur écran, ça fait mal aux yeux. » La plupart des gens ignorent que les liseuses modernes utilisent une interface en papier électronique qui offre un confort de lecture très proche de celui du véritable papier. La première question, plutôt personnelle, visait donc à sonder nos éditeurs pour évaluer leurs connaissances sur le sujet. Il s'avère que la plupart savent de quoi ils parlent et qu'ils ont presque tous eu une liseuse entre les mains.

Sur les dix-huit éditeurs interrogés, seuls trois possèdent aujourd'hui une liseuse électronique dont ils font un usage strictement professionnel. Trois de plus envisagent d'en faire l'achat prochainement, mettant en avant les avantages de l'appareil dans le cadre de leur activité, encore une fois, professionnelle. La plupart des autres sont curieux de l'objet et se tiennent au courant de l'évolution de la technologie, mais attendent soit une baisse de prix des machines, soit un élargissement de l'offre de livres au format numérique, soit de nouvelles fonctionnalités. Si la plupart sont partagés entre l'aspect pratique du livre numérique et leur amour pour le papier ou l'objet livre, rares sont ceux qui se déclarent totalement opposés au principe.

### **• Réponses des éditeurs**

#### **- Gérard Klein**

Directeur des collections Ailleurs & Demain (Robert Laffont) et Livre de Poche SF.

J'ai eu au moins deux liseuses dans les mains, de deux modèles différents. Ça ne m'a pas enthousiasmé. Mais je n'en possède pas et je n'en envisage pas l'achat. L'exigence minimale serait une mutualisation absolue, donc une seule technologie valable pour tous les textes et images. Je n'ai pas envie de me promener avec trois ebooks. Je signale en passant que je suis plutôt technophile : j'ai plusieurs ordinateurs, un Palm, une panoplie complète de matériels haute-fidélité et vidéo...

#### **- Magali Duez**

Je suis assez ambivalente sur le sujet. La parisienne qui manque de place trouve que c'est génial de pouvoir condenser tant d'ouvrages dans si peu d'espace. La bibliophile frémit. Je n'ai plus le temps de lire donc je n'ai pas acheté de liseuse, mais si ma vie était différente j'en aurais sûrement pris une pour "tester" des ouvrages ou des auteurs, quitte à acheter ensuite la version papier pour avoir dans ma bibliothèque les livres que j'aime vraiment. Après, je ne suis pas certaine que je m'en serais servie sur le long terme, si la texture du papier, le simple fait de tourner les pages, ne m'aurait pas manqué.

#### **- Jean-Luc Blary**

Hélas, je n'ai jamais eu de liseuse entre les mains. Mais j'ai eu pas mal d'échos positifs de personnes s'étant laissé tenter. Je n'en envisage pas l'achat à court terme.

### **- André-François Ruaud**

Je n'ai pas encore vu de liseuse de dernière génération, mais j'en ai vu plusieurs d'autres générations et avais déjà été impressionné par la qualité d'affichage, si pas par la maniabilité du lecteur. Je n'envisage pas de faire un tel achat prochainement mais m'efforce de me tenir au courant de l'actualité de ces supports.

### **- Jacques Séval**

Le progrès technologique a permis l'arrivée de liseuses agréables et fonctionnelles. Le point noir reste la batterie à recharger, le poids de la batterie. Et la lecture en plein soleil ? Je n'ai pas testé. Les futurs progrès vont rendre possible l'arrivée d'une liseuse suffisamment fonctionnelle pour être acquise par tous, offrant beaucoup de possibilités : abonnements, journaux, liaisons internet, multimédia, etc... Et l'arrivée d'écrans souples va révolutionner le genre.

### **- Philippe Ward**

Non, je n'ai pas tenu entre les mains une liseuse dernière génération, j'ai eu en test une liseuse Sony mais d'ancienne génération. Personnellement, même si j'ai un attachement au livre papier je pense que j'utiliserais personnellement une liseuse pour lire au lit, en vacances. Un des avantages que j'ai vu, c'est que je pouvais lire sans lunettes en augmentant la taille des caractères. Oui, j'envisage l'achat mais je vais attendre un peu de voir les possibilités. Il est encore trop tôt pour moi pour acheter une liseuse.

### **- Julien Vignial**

J'ai eu quelques liseuses entre les mains, j'ai été séduit par les possibilités de changement de maquette, par le confort des écrans non lumineux, mais n'envisage pas à court terme d'en acheter une.

### **- Gilles Dumay**

J'ai eu plusieurs liseuses entre les mains. Je suis assez convaincu par les derniers modèles, notamment la Sony PRS-600 (qui est encore trop chère, à mon humble avis) et l'Opus vendu avec 75 bouquins. En fait, je ne suis pas pressé d'acheter, car je voudrais voir ce que va proposer Apple avant de prendre une décision. Je me demande aussi à quoi vont ressembler les modèles couleurs qu'on nous annonce pour bientôt, notamment ceux à synthèse soustractive — la voie semble-t-il choisie par iRex. Et puis il faut que ce soit tactile comme l'iphone.

### **- Menolly**

J'ai déjà eu une liseuse à papier électronique entre les mains. J'ai été bluffée par le confort de lecture par rapport à un écran d'ordinateur. Je n'en ai pas mais j'envisage d'en acheter une à relativement court terme pour Griffes d'Encre, pour remplacer le portable dans la lecture et le retravail des manuscrits. Je le fais actuellement directement sur mon portable, sans imprimer, et sur une liseuse, ça serait beaucoup plus confortable et pratique.

### **- Bénédicte Lombardo**

Je n'ai jamais eu de lecteur électronique moi-même. J'ai testé celui d'un ami qui s'en sert beaucoup depuis un moment et celui que possèdent les directeurs éditoriaux d'Univers Poche. A vrai dire, j'avais un a priori négatif car je n'aime pas lire sur écran même pas un article de journal, par exemple... Lire des pages entières sur Internet m'est impossible, j'imprime toujours. L'idée d'un lecteur électronique ne m'attire donc pas du tout pour mes lectures personnelles, pour mes lectures plaisir, disons. En revanche, étant donné que je reçois aujourd'hui environ 80 % des romans qu'on

m'envoie pour publication par mail, je dois dire que je me laisserais volontiers séduire par l'outil pour les lire plutôt que de les imprimer pour parfois n'en lire que 10 pages... (généralement quand je n'imprime que 10 pages parce ça me tue de gaspiller bêtement du papier, c'est là que j'ai envie de lire la suite...) Donc, je crois que je me laisserai peut-être tenter. Comme je n'y connais rien, on m'a conseillé d'attendre celui qu'Apple devrait sortir bientôt. Maintenant, s'il coûte une fortune, on verra.

#### **- Thibaud Eliroff**

Je n'ai pas de liseuse, mais j'en ai déjà eu une entre les mains, et j'ai été plutôt séduit. Le confort de lecture est bon (quoique mon utilisation n'ait pas excédé 5 minutes, donc sur plusieurs heures, je ne sais pas). L'objet reste assez austère dans son design et dans son utilisation, mais je ne doute pas que les progrès technologiques sauront le rendre plus attractif (couleur, éclairage, interactivité...). J'envisage d'en acheter une, mais j'attendrai les prochaines générations qui offriront des possibilités techniques plus avancées.

#### **- Jérôme Vincent**

En ce qui me concerne je n'ai pas eu de liseuse entre les mains depuis les premières présentées en 2000 (si si, il y en avait). Mais je lis pas mal d'articles. La technologie progresse à grand pas, notamment avec l'iPad. Je suis un gros lecteur, je trimballe des kilos de livres, je manque de place pour les stocker, donc a priori oui, ça m'intéresse, même si le rapport au papier est pour moi très important. En clair, je n'ai pas vraiment envie d'une liseuse par "plaisir" mais son aspect pratique m'interpelle. Pour l'heure, l'achat n'est pas à l'ordre du jour pour moi. Je vais patienter encore un peu, notamment parce que les prix me semblent prohibitifs pour l'instant, surtout que de nouveaux modèles apparaissent régulièrement.

#### **- Pascal Godbillon**

Je n'ai pas de liseuse, mais si je n'étais pas éditeur poche (ayant donc accès à un certain nombre d'ouvrages pour mon travail), si la liseuse était à moins de 100 euros (on ne devrait pas trop tarder à y arriver) et si j'avais la possibilité d'acheter n'importe quel livre au format numérique, je me lancerais dans la minute. Le confort de lecture des derniers appareils est impressionnant et le gain en volume occupé dans la maison est... incomparable.

#### **- Olivier Girard**

Je ne possède pas encore de liseuse, mais j'ai eu l'occasion d'en manipuler plusieurs, même si aucune n'était de toute dernière génération. Pour être honnête, je n'y ai pas vraiment retrouvé l'ergonomie parfaite d'un livre papier. Je ne suis pas certain que la majorité des gens liront un jour de la même façon un livre électronique qu'un livre papier. En revanche, qualité confort des yeux, c'était nickel. En ce qui me concerne, j'envisage d'en acheter une pour avant tout lire les manuscrits et, de fait, éviter de les imprimer. Pour les services de presse, aussi, et bien sûr pour télécharger des nouveautés VO (surtout des nouvelles), afin d'avoir une information fraîche quant à l'actualité étrangère.

#### **- Charles Récoursé**

Personne, au Diable Vauvert, n'a de liseuse. J'ai prévu d'en acheter une à court ou moyen terme, principalement pour la lecture de manuscrits ou d'épreuves, surtout pour la possibilité d'annotation. Ca me permettrait de partir en déplacement avec des manuscrits sur moi sans avoir à trimballer deux kilos de papier, d'annoter les manuscrits d'auteurs, etc. J'ai eu plusieurs modèles entre les mains, celui de Sony principalement, jamais le Kindle malheureusement. Je l'avais trouvé assez

agréable mais assez lent au niveau du chargement entre les pages. En revanche, j'avais pu manipuler un modèle néerlandais, je crois, avec un écran souple, qui se rentrait dans le corps du lecteur, ce qui donnait un module un peu moins grand qu'un paquet de cigarette, très facile à transporter.

#### **- Frédéric Weil**

J'ai déjà utilisé des liseuses. Le niveau technologique de ces appareils est maintenant suffisant pour offrir un confort de lecture certain et des interfaces pas trop mal fichues pour circuler dans les livres. Je pense que ces objets vont continuer à progresser très fortement. Les progrès sont quotidiens, les États aident les entreprises innovantes du domaine et le marché du livre électronique s'accroît. Il faut s'attendre à voir des petits bijoux de technologie, en attendant la tablette d'Apple ! Maintenant, il ne suffit pas d'un bel outil technologique, il faut que le public se l'approprie et crée ses propres usages (exemple du SMS pour le mobile). Je compte me procurer le Kindle dans le mois.

#### **- Mathias Echenay**

Oui j'ai une liseuse, c'est pratique pour lire des manuscrits et pour le voyage, mais a besoin d'être amélioré. Je préfère le papier largement pour l'instant.

#### **- Jean Pettigrew**

J'ai un iPod Touch depuis plus de deux ans, et je lis pas mal de trucs là-dessus depuis lors, mais essentiellement en anglais. Parce que c'est surtout ce qui est dispo pour le moment, mais aussi parce que j'ai déjà suffisamment de livres chez nous pour que je ne veuille plus m'encombrer "en plus" avec des livres anglais. J'ai aussi depuis cet été un Sony Reader (PRS-600) ; l'interface du bidule est plutôt primitive, mais c'est le début de l'utilisation du papier électronique, et c'est déjà ça de pris. Je me suis farci cet été toutes les nominations au prix Hugo sur le Reader, et quoi dire sinon que le jour où on aura une interface qui a de l'allure, une surface de lecture mieux dimensionnée, ce sera bien comme outil.

#### **- Audrey Petit**

J'ai acheté lors du dernier Salon du Livre un reader Sony, qui ne me quitte globalement pas. J'en fais pour le moment une utilisation strictement professionnelle : il me permet de transporter et donc de lire partout et facilement les manuscrits que les agents/auteurs me soumettent par fichier. Et j'économise ainsi du papier, de l'encre, du temps, de l'énergie. Il est par exemple beaucoup plus simple de lire dans le métro un reader qu'un paquet de feuilles A4... Jusqu'à présent, ça me semble un formidable outil. Ce n'est pas vilain, ça tient peu de place, c'est extrêmement simple d'utilisation et c'est donc économique. En revanche, je ne l'utilise aujourd'hui pas pour des lectures autres que pro. Je n'ai jamais acheté de classiques ou même de parutions récentes sous format électronique. J'en reste aux livres papier, mais je ne suis pas du tout contre l'idée un jour de lire des romans publiés sous cette forme, notamment pour partir en vacances. Deux bémols : ça reste cher (300 euros environ pour le Sony Reader) et on ne peut rien modifier à l'écran, ni écrire dessus ni annoter le fichier.

## **II. Le point de vue professionnel des éditeurs sur la place du livre électronique dans le marché du livre.**

*Quel pourrait-être la place du numérique dans le marché du livre ? Est-il un outil de promotion ou un support véritablement nouveau ? Est-il une menace ou un atout pour la lecture et pour le métier d'éditeur ? Comment ce métier va-t-il être amené à évoluer face à la révolution du numérique ? Le livre papier va-t-il, à terme, disparaître totalement au profit du format électronique ?*

Entrons dans le coeur du sujet et demandons à nos éditeurs et directeurs de collection leur point de vue professionnel sur le sujet, au-delà de leur intérêt personnel pour le livre numérique.

Nombreux sont les éditeurs qui réservent leur pronostic ou prennent des gants : si bouleversement il doit y avoir, ce n'est pas pour tout de suite, et les éléments manquent pour faire plus que tirer des plans sur la comète. Pour d'autres au contraire, c'est dès aujourd'hui qu'il faut s'y préparer, pour éviter de répéter les erreurs de l'industrie du disque et en subir les conséquences. Pour beaucoup, le numérique séduirait dans un premier temps les consommateurs de livres techniques, le secteur de l'éducation, les jeunes et les adeptes de nouvelles technologies. Pour quelques-uns, il s'agit d'un outil de promotion formidable, pour d'autres, un nouveau support à part entière dont l'avenir est inéluctable, pour quelques-uns, le moyen d'inventer peut-être une nouvelle forme de littérature interactive et plus "fun".

Au sujet de l'évolution de leur métier, les avis sont très partagés, ce qui n'est pas étonnant pour une profession aussi protéiforme, très différente selon si l'on est un petit indépendant ou acteur d'un grand groupe : certains se préparent à un véritable bouleversement du métier, d'autres s'attendent à ce que ces changements affectent d'autres maillons de la chaîne du livre : fabrication, distribution, vente, etc. Un seul point sur lequel ils sont tous d'accord : quel que soit le visage du marché du livre d'ici à ce que le livre numérique y soit véritablement implanté, on aura toujours besoin, entre l'auteur et le lecteur, de passeurs d'ouvrage, autrement dit eux, les éditeurs...

### **• Réponses des éditeurs**

#### ***1. Quelle place pourrait avoir le format numérique dans le marché du livre ?***

##### **- Gérard Klein**

Il est beaucoup trop tôt pour en décider. La place sera à mon avis marginale au moins dans les cinq ans à venir. Rien n'est fixé, ni la technique, ni les conditions de cession, ni même la fiscalité. Alors...

##### **- Magali Duez**

Cela fait plusieurs années que l'on annonce l'avènement de l'ebook et on n'en voit pas encore tant que ça. Mais il y a de grande chance qu'il prenne une place de plus en plus importante, dans un monde où tout doit être plus compact, high tech... Une menace ou un atout, difficile à dire. Tout dépend de l'angle du virage et de la façon dont nous le prendrons.

##### **- Olivier Girard**

C'est difficile à dire et je pense que ça va énormément fluctuer en fonction des domaines. J'imagine que pour tout ce qui est livres techniques et encyclopédiques, le parascolaire, ce genre de domaines, le livre électronique représentera sans doute à terme une part du marché non négligeable,

notamment du fait des fonctions hypertexte que permettent certaines liseuses. Dans ces secteurs, où l'affectif quant au texte et à l'objet contenant sont minimes, ça devrait beaucoup se développer. Pour la littérature, c'est sans doute différent ; la pénétration du livre électronique sera moindre à mon sens. Mais nous verrons.

#### **- Jean-Luc Blary**

Le livre numérique est, à l'instar de la TV vs le cinéma ou d'Internet vs les journaux, un média de plus. Il a ses plus et des moins comparativement au livre papier. Il séduira principalement ceux qui n'achètent un livre que pour le lire et non comme un objet. Les autres, collectionneurs et amateurs de choses concrètes, continueront à se procurer les éditions papier. Les plus malins feront les deux : un livre papier pour la collection, un numérique pour le lire sans l'abîmer.

#### **- Pascal Godbillon**

Je pense qu'à plus ou moins brève échéance, le livre numérique fera partie de notre environnement quotidien. Ce marché se développera d'autant plus que le prix des liseuses (et/ou appareil servant à lire de manière confortable : futurs smartphones, futures consoles de jeu portables...) baissera. Et cela ne se fera qu'à condition d'avoir une offre légale au moins identique à celle que l'on pourrait trouver dans toute bonne librairie. Et il serait assez logique que le poche en pâtisse en premier lieu. Maintenant, je ne me sens pas menacé pour autant. Mon métier va évoluer mais pas disparaître. Il faudra des passeurs d'ouvrages. Que ces ouvrages soient lus sur papier bible ou sur papier électronique ne changera rien à l'affaire, à mon sens.

#### **- Mathias Echenay**

Je ne sais rien, je suis les événements, les risques sont forts pour perturber le fragile équilibre de la chaîne du livre, pour tous les acteurs, et particulièrement pour les libraires. Or si ceux-ci trinquent, la diversité de l'offre, sa présence (une des forces en France) en pâtiront et en conséquence éditeurs, et auteurs, donc les lecteurs. D'un autre côté, pour des éditeurs et des auteurs, cela peut être très stimulant de créer des oeuvres, des objets, mélangeant les media, pourvu que cela fasse sens.

#### **- Menolly**

Je pense que l'e-book serait extrêmement pratique pour tout ce qui est documentation technique, journaux, et surtout manuels scolaires. Peut-être qu'un jour les enfants arrêteront de transporter des cartables de plusieurs kilos. Dans le marché du livre, je ne sais pas. Je pense que les générations qui ont appris à lire dans des livres classiques gardent un attachement très fort au papier. Tourner les pages, toucher le papier, plus ou moins lisse, plus ou moins bouffant, plus ou moins fin, soupeser un livre, regarder la largeur de sa tranche et savourer à l'avance le nombre d'heures qu'on va passer dessus, changer de format... Ça participe au plaisir de lecture.

#### **- Charles Récoursé**

La place du numérique dans le marché du livre va être de plus en plus importante. Ce n'est pas un hasard si beaucoup d'éditeurs de livres à usage professionnels (sciences humaines, technique) vendent leur e-book plus cher que le livre papier. On a une fonction de recherche dans le texte qui est une énorme plus-value pour cet usage, mais qui ne l'est pas pour un roman. Le livre électronique est à mon avis une évolution qui se développera plus vite en presse et en livres techniques/scientifiques qu'en roman. Mais ça viendra aussi pour le roman : même s'il y a pour l'instant en France un rapport quasiment sensuel au papier et au livre, que j'entretiens aussi, il ne faut pas se leurrer. A 28 ans, ça ne me paraît pas absurde de lire sur écran, mais demandez à jeune de 18 ans s'il

a un rapport physique avec son livre, il vous répondra « non, je m'en fous ». Il ne faut pas avoir peur de ce qui arrive, c'est juste une question d'adaptation.

#### **- Jérôme Vincent**

Selon moi, le grand basculement interviendra sans doute avec l'école. Un jour peut-être, les liseuses seront un atout pour éviter de trop charger les cartables des gamins, soulageant leurs épaules et leurs dos. Ils auront ainsi tout le temps sur eux tous leur manuels scolaires et leurs cahiers. Voilà de quoi sans doute les habituer à lire essentiellement sur des liseuses. Une fois qu'ils auront lu les livres obligatoires en cours de français sur ces supports, il leur sera sans doute naturel d'acheter ensuite d'autres livres plus personnels sur ces tablettes. En tout cas ils en auront sans doute beaucoup plus l'habitude que les lecteurs d'aujourd'hui que nous sommes. Là on ne parlera pas plus d'aspects pratiques pour des férus de technologie mais bien de réflexes pour les générations à venir.

#### **-Thibaud Eliroff**

Le numérique est un nouveau support que les éditeurs auraient bien tort de bouder, ne serait-ce que parce qu'il offre au livre une autre vie. Si le numérique permet de toucher un plus large lectorat que ne le fait actuellement le livre papier, on ne peut que s'en réjouir. Tout ceci est très nouveau pour notre génération, mais les futurs lecteurs grandiront avec l'idée que le livre peut être aussi interactif et fun qu'un jeu vidéo ou un DVD. Cette approche pourrait les séduire plus que ne le fait le livre papier aujourd'hui, et facilitera sans doute le travail des instituteurs qui luttent en permanence pour intéresser les jeunes à la lecture.

#### **- Gilles Dumay**

Ma boule de cristal est cassée (en fait, je n'en ai jamais eue). Ce qui me paraît évident c'est que le livre électronique va rapidement prendre des parts de marché en SF ; le lectorat est sensible au progrès technologique, très équipé, gadgetophile par essence et le livre électronique va au-delà du gadget... Je ne vois pas l'arrivée du livre électronique comme une « menace », mais plutôt comme une « révolution » qu'il faut prendre dans le bon sens (et si possible pas en pleine poire). On a le temps, 4, 5 ans devant nous à mon humble avis (c'est les mêmes 4, 5 années de retard que nous avons par rapport au marché nord-américain), avant que le marché n'évolue vraiment. Je suis effaré par notre retard "français", et quand je dis "notre" je parle de celui de la profession dans son ensemble. Mais bon, qu'espérer d'autre du pays du minitel ?

Pour le moment, il n'y a pas d'enjeux économiques pour les auteurs et je suis convaincu qu'un auteur a plus à gagner à mettre gratuitement son texte à disposition en format pdf ou epub, qu'à le mettre sur une plateforme où il ne sera pas téléchargé ou alors de façon tout à fait marginale. La mise à disposition gratuite c'est de la promotion, une façon d'« entrer dans la danse » qui ne coûte rien ou presque. Évidemment dans cinq ans, quand le parc de liseuses et autres téléphones portables conçus aussi pour lire du texte sera immense, les enjeux apparaîtront vraiment. Ce qui est à craindre c'est que si on décourage les gens à acheter du texte (fichiers trop chers) durant les cinq prochaines années, on n'arrive plus ensuite à faire reculer l'idée « texte immatériel/texte gratuit ». L'offre gratuite c'est bien, mais elle doit être le plus vite possible accompagnée d'une offre payante « abordable », car le vrai problème de la révolution numérique, c'est la rémunération des auteurs. Problème qu'on ne règlera en aucun cas avec des DRM.

### **- Jacques Séval**

Le business model du livre est en pleine mutation. Comme le CD audio, le livre avec 10 ans de retard va périlcliter. Je connais une maison d'édition de CD (musique) qui voit ses ventes fondre. En 2 mois d'été dans leur boutique, aucune personne de moins de 40 ans n'est rentrée. Les CD ne sont achetés aujourd'hui que par les "vieux". De la même façon, les livres sont principalement achetés par une clientèle âgée. Les jeunes ne lisent plus. Et quand ils lisent, c'est sur internet. Les distributeurs et diffuseurs et libraires vont beaucoup souffrir, mais les éditeurs, même s'ils seront moins exposés à la disparition du livre papier, vont également se retrouver dans la tourmente, surtout face à des auteurs armés pour commercialiser eux-mêmes leurs oeuvres sur internet. Les gros éditeurs auront la capacité, s'ils sont assez souples, de modifier leurs produits (livre) pour en faire de vrais produits électroniques, qui ne seront pas seulement une version pdf, mais une oeuvre multimédia avec de l'hypertexte, de la vidéo, du graphisme 2D, 3D, des jeux, de la musique, tout cela greffé intelligemment autour du texte. Est-ce que la disparition des frais d'impression et des frais de distribution permettra aux petits éditeurs de proposer des produits aussi riches ? Le pari n'est pas gagné.

### **- Julien Vignial**

Ça va surtout modifier les pratiques éditoriales consistant à sortir toute la production sur papier, qui créent un énorme flux aller-retour de livres pour un taux de vente aléatoire; le numérique peut limiter un gaspillage potentiel et optimiser le taux de lecture. De notre côté, nous allons adapter les textes à chaque support : certains véritablement destinés à une publication dématérialisée, d'autres qui continueront à être publiés sur papier. Au Diable Vauvert, nous ne nous fixons pas de règles, ce sera au cas par cas.

### **- Bénédicte Lombardo**

Je n'ai pas d'avis tranché sur la question. Je ne crois pas en tout cas que cela nuira forcément aux livres papiers et ni à notre métier, j'espère qu'on aura toujours besoin d'éditeurs dans ce monde... En fait, je crois que c'est un outil de plus pour la lecture, qui peut devenir complémentaire. Après tout, si des gens ont envie de lire sur écran, ça ne m'étonne pas au vu de nos pratiques contemporaines et ça ne me choque pas le moins du monde. C'est une autre façon de lire. Je pense à la presse. Moi qui ait horreur de lire des journaux, je me surprends à lire des news et des articles sur mes applications Iphone. Je ne trouve pas ça d'un confort extraordinaire mais je préfère cette mini-lecture plutôt que d'avoir un journal en main. Chacun son truc. Et surtout, je reste persuadée, peut-être à tort, que les gens aimeront toujours les livres, les objets, j'entends. En ce qui me concerne, je crois pouvoir dire que je ne pourrai jamais m'en passer.

### **- Philippe Ward**

Je pense que le livre électronique va prendre une place de plus en plus prépondérante de le marché du livre. Et ce sera plus une remise en cause de tous les métiers du livre que de celui d'éditeur, auteur, imprimeur, éditeur, bibliothécaire, diffuseur, distributeurs, libraires. Tous nous serons obligés de nous adapter, autant y réfléchir maintenant. Est-ce un atout ? Je crois que c'est encore trop tôt pour le dire, mais de toute façon il arrivera et il faudra s'y adapter, alors il faut y réfléchir dès aujourd'hui.

### **- Mathias Echenay**

Pour faire connaître, un peu, des auteurs, ou des oeuvres, le numérique peut être une opportunité de promotion, mais je crois que le myspace des livres ne me fait pas rêver, c'est un mythe pour le disque. Cela va être un énorme bazar, dans lequel certains tireront peut-être leur épingle du jeu, des

nouveaux acteurs, pas nécessairement des éditeurs. A suivre de près parce que si c'est pour voir apparaître des "directeurs de contenu" qui cherchent à alimenter les tuyaux de la téléphonie, cela ne profitera pas à grand monde.

## ***2. En quoi cette révolution va-t-elle affecter le métier d'éditeur ?***

### **- André-François Ruaud**

Il s'agit d'une évolution de la profession d'éditeur, c'est tout. Cela pourra peut-être constituer un nouvel atout, en tout cas je ne vois pas quelle menace cela constituerait pour les maisons d'éditions qui ne publient pas elles-mêmes de format de poche. Car le poche est peut-être menacé — mais ça n'a rien de nouveau et d'ores et déjà les conditions du marché britannique depuis la fin de l'accord sur le prix unique font que le poche a disparu presque complètement du territoire anglais. Pour les éditeurs de grand format, et à plus forte raison de beaux livres, je suppose simplement que nous apprendront à nous diversifier et à exploiter d'autres supports.

### **- Mathias Echenay**

Que la création se poursuive, quel qu'en soit le format, que le bon travail éditorial ne soit pas délaissé, parce qu'être éditeur c'est choisir, influencer sur l'oeuvre, échanger, corriger, traduire, la faire connaître, la protéger, la vendre, tout cela est aussi affaire de conviction, et d'attente de l'auteur vis à vis de l'éditeur.

### **- Jérôme Vincent**

Ce qui est sûr, c'est que les choses vont simplement changer. Par exemple, en Bande Dessinée, Soleil ou Dargaud adaptent désormais leurs BD pour qu'ils soient lisibles sur iPhone. Les ventes étant non négligeables, ils y font de plus en plus attention avec des conséquences sur le travail éditorial. Vu l'écran de l'iPhone, nous aurons sans doute moins de grandes cases prenant tout une page par exemple (j'extrapole, je n'ai pas d'exemples précis). Ce que je veux dire, c'est que l'avènement des liseuses va changer non seulement l'économie du livre mais peut-être également le travail d'éditeur. Dans quel sens ? Il faut attendre de voir si les habitudes de lecture évoluent. Peut-être qu'on se rendra compte que seuls les romans très courts, ou illustrés seront les plus téléchargés. Peut-être que ce sera aussi le renouveau des feuilletons avec un épisode se chargeant automatiquement chaque mois sur votre tablette...

### **- Charles Récourcé**

Ca va forcément modifier énormément de choses. Je pense que ce n'est ni un atout, ni une menace, c'est juste une réalité à laquelle on peut choisir de s'adapter ou non. Si on continue à faire du livre papier sans rien changer au modèle économique, on va subir exactement le même sort que les labels musicaux en ce moment. Mais on peut aussi imaginer une économie où le papier deviendrait un objet plus luxueux, qui viendrait en complément, pour le plaisir d'un bel objet ou de son contenu. On parle beaucoup d'une « crise de la lecture » en ce moment, ce qui est assez vrai. Cela dit, avoir peur du numérique et se retrancher dans une position qui voudrait que la littérature soit indissociable du papier, c'est risquer de s'aliéner toute une population qui n'aura bientôt plus grand-chose à faire du papier. Si, en tant qu'éditeur, notre but est de publier des textes quel que soit le support et qu'ils soient lus, on n'a pas intérêt à avoir peur, on a intérêt à s'adapter.

### **- Audrey Petit**

D'une manière générale, je suis donc très favorable au livre numérique. Une évolution logique du livre, même si celle-ci se fera sans doute sur la durée. D'un point de vue professionnel, je pense que toutes les structures d'édition françaises devraient équiper et former leurs employés ; c'est par exemple ce qu'ils ont fait chez Hachette Book Group USA, avec succès. Je crois que les éditeurs devraient se préparer sérieusement à ces transitions, anticiper plutôt que de subir. Je ne les vois pas comme une menace pour le métier, mais plutôt comme une redistribution des contraintes, et la possibilité de repenser le livre, sa production, le rapport que nous entretenons à la lecture. Du point de vue du travail éditorial, ça ne changera pas grand chose, les romans auront toujours besoin d'être triés, édités, travaillés, corrigés, support papier ou non. Je préconise d'ailleurs de conserver une ou plusieurs lectures papier, dont on sait à quel point elles sont irremplaçables pour traquer les coquilles. En revanche, l'arrivée du e-livre risque de bouleverser le métier des imprimeurs (le faire disparaître, en fait) ainsi que celui de toutes les personnes qui travaillent dans ce qu'on appelle le service fabrication des maisons d'édition.

### **- Olivier Girard**

Globalement c'est une vraie chance à saisir. Plus il y a de manière de vendre de l'écrit, mieux c'est pour tout le monde : auteurs, lecteurs et éditeurs. C'est du plus, certainement pas du moins. Surtout pour la forme courte — nouvelles et novellas —, qui peine en France à trouver des supports. C'est aussi l'occasion pour les littératures de genre, riches d'un fonds considérable, et à une époque où les grands groupes abandonnent précisément toute politique de fonds, de remettre à disposition des lecteurs l'histoire littéraire du domaine. Pour un genre comme la science-fiction, qui se construit sur son histoire, c'est une opportunité unique. Et ça va en tout cas nous forcer à davantage encore soigner les livres « physiques », le côté objet, ce qui là aussi est une bonne nouvelle.

### **- Frédéric Weil**

Pour un éditeur moyen en taille, indépendant, comme Mnemos, il est très difficile d'envisager ce que pourra être son métier dans quelques années. Irons-nous vers un renforcement du contact entre les auteurs et le public par une rematérialisation non pas de l'objet mais de la performance (succès actuel des lectures publiques à comparer au renouveau des concerts, importance des dédicace, des festivals, de l'aspect "auteur sur la route"). Nous mettons en place une utilisation accrue des outils du web, plutôt, pour le moment, pour accroître la visibilité des titres et des auteurs que nous défendons. Aurons-nous un système amélioré de financement (co-production) de livres par les lecteurs, avec un partage des revenus entre les les lecteurs "co-éditeurs", l'éditeur et l'auteur ? Aurons-nous rejoins une de ces plateformes en ligne d'auto-édition en cours d'élaboration ? Sony propose déjà un système équivalent. Ainsi qu'Amazon. Quid de Microsoft ?

### **- Jean Pettigrew**

Si j'étais un simple publieur (car il faut faire la distinction entre publieur (publisher) et éditeur (editor), distinction qu'on oublie trop souvent en francophonie), peut-être que je m'inquiérais beaucoup plus. Et à vrai dire, les "publishers" étatsuniens sont pas mal sur le qui-vive, actuellement, et on les comprend. Mais pour un éditeur dans le sens francophone du terme, peu importe le support puisque, lui, il est là pour épauler l'auteur à produire un contenu de plus haute qualité, "et ensuite" pour faire connaître ce contenu à un public cible. Grâce au livre numérique, l'éditeur que je suis pourra donc plus facilement débusquer et se rendre jusqu'à ces clientèles lointaines qui, actuellement, me coûte une fortune lorsque je veux leur expédier nos livres papier. En numérique, la distance n'a plus d'importance, et en ce sens, pour parler des revues que j'édite, à savoir Alibis et

Solaris, c'est déjà commencé : plusieurs de nos lecteurs achètent seulement notre support numérique (version pdf semblable à la version papier, si ce n'est que le tout est en couleur).

### **Thibaud Elioroff**

Dans la chaîne du livre, ce ne sont ni les auteurs ni les éditeurs qui verront leur métier fondamentalement changer. Tout au plus les seconds devront-ils procéder à quelques ajustements. En revanche, les diffuseurs, et plus encore les libraires, sont à l'aube d'une révolution, qu'ils doivent accomplir s'ils ne veulent pas passer à côté du sujet. Evidemment, tout ceci reste soumis à la demande du lectorat, dont seule une extrême minorité est équipée de liseuses. L'évolution de la chaîne du livre passe nécessairement par la démocratisation et la généralisation du matériel. Nous n'y sommes pas encore...

### ***3. Le livre papier à l'ancienne va-t-il disparaître ?***

#### **- Audrey Petit**

L'arrivée du livre électronique est inévitable, et pas à éviter, d'ailleurs. C'est une évolution logique. J'imagine que les deux formats pourraient coexister, au moins un temps. L'objet livre demeure attachant : odeurs, bruits, toucher, toutes choses dont est dépourvu le livre numérique. Nul doute aussi que ça va redistribuer la carte éditoriale, la façon de penser tel ou tel livre. On peut ainsi imaginer que le livre papier redeviendra quelque chose comme un objet de luxe, rare. L'opportunité pour certains livres de (re)sortir de l'indifférenciation où les a plongé l'arrivée de la machine à écrire puis de l'ordinateur ? Peut-être.

#### **- Jean Pettigrew**

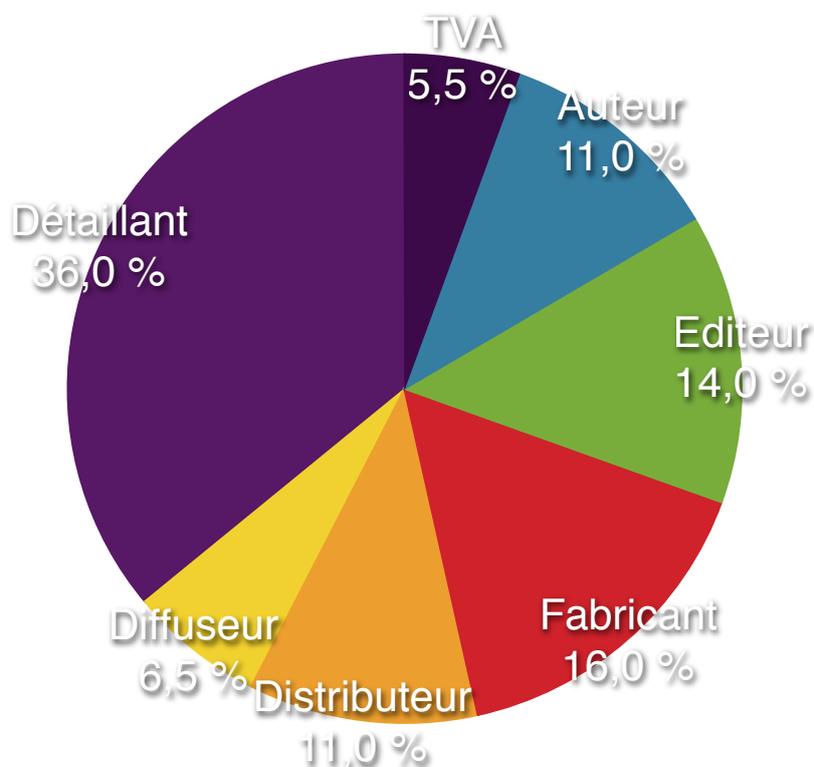
Le livre électronique, c'est un ajout à l'offre. Pas plus, pas moins. Le livre papier va continuer son petit bonhomme de chemin, mais je crois qu'il y aura tout doucement une épuration des parutions de ce côté. Il y aura donc, éventuellement, des textes qui ne seront publiés que sur le marché électronique, d'autres uniquement sur le marché papier, et une grande majorité sur les deux marchés. Mais le nouveau support ne tuera pas l'autre. Ne serait-ce que parce que le bon vieux livre en papier, malgré tout ce qu'on en dit, est encore et toujours un produit de haute technologie. Et qu'en plus, tout le monde sait que, lorsqu'on en achète un, on pourra encore le lire cinquante plus tard, du moins si on ne l'échappe pas dans son bain.

#### **- Jérôme Vincent**

L'avènement des liseuses me semble inéluctable. La question c'est celle du délai. Il y a dix ans apparaissaient les premières liseuses au salon du livre de Paris avec de grands débats sur l'avenir du livre. Les choses n'ont guère changé. Evidemment la technologie progresse, mais à quelle vitesse va-t-elle pénétrer les habitudes des lecteurs ? Combien de temps avant que cela ne change véritablement l'économie du livre ? Avons-nous 5 ans, 10 ans, 20 ans devant nous ? Et pas sûr qu'au final les liseuses tuent le livre papier. Elles vont prendre des parts de marché, c'est certain, mais peut-être pas toutes les parts de marchés. Après tout la télé n'a pas tué le cinéma et le téléchargement illégal sur le net non plus.

### III. La question de la réévaluation des droits d'auteur dans le cadre du livre numérique.

En novembre dernier, un groupe d'auteurs, réunis au sein d'un collectif intitulé [Le Droit du Serf](#), lançait un appel incitant les auteurs à refuser tout avenant de contrat concernant la vente de leurs livres au format numérique. La raison ? La proportion des droits d'auteur, identique à celle pratiquée pour le livre papier, jugée comme relevant de la « spoliation » alors même « qu'il n'y a pas de distribution, que le coût de la diffusion devrait être très faible et que l'essentiel du boulot éditorial est déjà effectué », écrivait Ayerdhal. Quel est le point de vue de nos éditeurs sur cette polémique ?



Données : SNE

On ne pouvait pas manquer l'occasion de ce dossier pour donner la possibilité aux éditeurs de s'expliquer sur cette polémique qui a brièvement secoué la sphère SF à l'automne dernier. Toutefois, nombreux sont les éditeurs qui, employés de grands groupes dont les aspects purement pécuniaires dépendent de service commerciaux, et qui n'ont pas de pouvoir sur ces questions. Il me semble que « personne ne cherche à "arnaquer" qui que ce soit, ou à se faire un maximum de bénéfices sur le dos des auteurs » et tous s'accordent sur le fait que si la vente d'un livre numérique permet de dégager plus de bénéfices, c'est l'auteur qui doit bénéficier de cette plus value. Certains arguent que s'ils sont forcés de pratiquer ces pourcentages, c'est surtout le fait de grands groupes de distribution qui, craignant de devenir dispensable dans le cadre du numérique, leur imposent de reprendre le modèle économique du livre papier pour ne pas avoir à renoncer le « tas d'or » sur lequel ils sont assis.

Si l'on s'en tient au graphique ci-dessus, la vente d'un livre numérique, par exemple, directement depuis le site de l'éditeur permettrait, en théorie, d'économiser plus de 50 % du coût d'un livre (part détaillant + part diffuseur/distributeur + une partie de la part fabrication). Mais est-ce aussi simple ? Il faut signaler qu'au jour d'aujourd'hui, la TVA sur la vente de livre numérique est toujours de 19,6

%, ce qui engloutit aisément la part distribution/diffusion. Par ailleurs, nombreux sont les éditeurs qui signalent que la fabrication et la diffusion d'un livre, tout immatériel qu'il soit, a quand même un coût, coût qui est mal connu aujourd'hui. Économiser la part détaillant signifierait aussi se passer du libraire, ce qui peut paraître évident du point de vue technique, mais peut aussi déranger dans un pays très attaché à son réseau de librairies indépendantes, protégé depuis près de 30 ans par la loi Lang.

En définitive, la problématique des droits d'auteurs n'est que le sommet d'un iceberg qui cache un véritable flou juridique et de nombreux autres problèmes, malgré les préconisations du rapport Zelnik. Quelle sera la part des droits d'auteurs dans le cadre d'une vente numérique ? Mais aussi, quelle sera la durée de cession de droits d'un livre numérique devenu par définition inépuisable ? Pour en arriver à un nouveau modèle quoi soit à la fois équitable pour les auteurs et économiquement viable pour les autres acteurs de la chaîne, il faudra en passer par la résolution de ces problèmes.

### • Réponses des éditeurs

#### - Jérôme Vincent

On entend tout est n'importe quoi là dessus. Editer quelqu'un, c'est un échange dans lequel il faut que chacun ait l'impression de trouver sa juste part. Reste à la définir. Il ne faut que l'auteur se sente floué et que l'éditeur ait l'impression de ne rien gagner. Dans l'édition traditionnelle, la part du diffuseur/distributeur, du libraire et de l'imprimeur impacte fortement le prix du livre, et du coup les droit d'auteur et les recettes de l'éditeur. Dans le cas d'un livre numérique, il faut calculer les coûts de production. A priori, cela coûtera moins cher à faire. Très bien. Mais quelle sera la part du diffuseur/distributeur ? En gros on peut vendre un livre numérique sur son site mais aussi passer par Amazon ou la Fnac pour en vendre plus. Quels pourcentages prendront-ils ? Bref, il y a encore pas mal d'interrogations. Il semble normal que les droit d'auteur sur le livre numérique soient plus importants que pour un livre papier puisque les coûts de fabrication sont moindres. Mais quel est le bon chiffre ? 20% ? 35% ? 50% ?

#### - Gérard Klein

À ma connaissance, personne ne sait rien sur les frais de production dans le numérique, qui semblent beaucoup plus élevés qu'on ne l'avait estimé. Ni sur les coûts de diffusion. La proportion de droit d'auteur sera comme d'habitude essentiellement affaire de rapports de force. Voyons comment cela évoluera sur le marché américain qui ne va si bien que ça, ni sur le livre papier ni sur le livre électronique. Ce que je crains le plus, comme je l'ai déjà indiqué sur plusieurs forums, c'est l'extraordinaire facteur de concentration sur les best-sellers que cela promet de représenter. Il y aura les gratuits et les super-best-sellers. Entre les deux, pas grand chose, je le crains.

#### - Bénédicte Lombardo

Pour le moment, j'ai peu à dire sur le sujet car j'attends avec impatience que les éditeurs se mettent d'accord sur des droit d'auteur décents et en faveur des auteurs. Ce qui n'est sans doute pas gagné. Et je comprends l'inquiétude des auteurs. Hélas, beaucoup n'y connaissent rien non plus et je me retrouve parfois à discuter du sujet avec des écrivains aussi paumés que moi.... Bref, je ne suis certainement pas un très bon exemple d'humain mis à jour sur ce type de technologie ! Il faudrait me greffer une application avec manuel d'utilisation... Un comble pour une éditrice de SF, je sais.

### **- Thibaud Eliroff**

Ne connaissant pas tous les tenants et les aboutissants, notamment les coûts de production et de diffusion d'une œuvre sur support numérique, je me garderais bien d'avoir une opinion. Ce que je sais, en revanche, c'est que personne - personne de ma connaissance, en tout cas - ne cherche à "arnaquer" qui que ce soit, ou à se faire un maximum de bénéfices sur le dos des auteurs. Le fait est qu'au jour d'aujourd'hui les éditeurs sont incapables de savoir s'il se vendra 100, 1000 ou 10.000 copies numériques d'un livre. Le marché est totalement nouveau, pas encore prêt (du fait de la rareté des liseuses), il est donc impossible de mettre en place un modèle économique viable. Dans ces conditions, imaginer la répartition des bénéfices est purement fictif.

### **- André-François Ruaud**

Je ne suis pas encore entré dans ce débat, car je manque de données, je n'ai pas encore une visibilité suffisante des frais et marges respectives d'un livre numérique. J'estime cependant que la position officielle du SNE comme quoi il n'y aurait pas de rupture d'exploitation entre le papier et le numérique est outrageuse pour les auteurs, et que ne rémunérer ces derniers qu'au même pourcentage que le papier serait malhonnête. J'ignore en revanche quel serait le "bon" pourcentage, pour l'instant.

### **- Olivier Girard**

C'est le vrai problème. Il y a un modèle économique à inventer, et là il y a du boulot. L'un des aspects importants dudit problème réside dans le fait que les grands groupes d'éditions sont tous propriétaire de leur réseau de diffusion/distribution. Ce réseau représente un vrai tas d'or ; et les grands groupes en question refusent d'envisager l'éventualité même que ce tas d'or soit potentiellement un peu moins gros. Et j'insiste sur le « potentiellement ». Le propre du livre électronique, c'est de court-circuiter le réseau de diffusion habituel (soit un diffuseur, un distributeur et un libraire). Avec le livre électronique, n'importe quel éditeur peut proposer directement sur son site ses ouvrages à vendre en numérique. Ou passer un accord avec une plateforme de diffusion spécialisée (type Amazon, par exemple). Et ça, il semble que ça inquiète énormément les groupes, qui ont pour certains dépensé des fortunes afin de constituer leur propre plateforme de diffusion (Eden-Livres, qui réunit Gallimard, Flammarion et La Martinière), plateforme qui semble fonctionner, si j'ai bien compris, plus ou moins sur le même modèle économique que pour le livre papier, ce qui n'a pas grand sens.

Quoiqu'il en soit, à l'heure où j'écris ces lignes, et bien qu'étant responsable des éditions du Béliat', éditeur distribué par la Sodis, c'est-à-dire Gallimard, et donc concerné par Eden-Livres, je suis frappé par la quasi totale absence d'information qu'on nous donne. Je ne sais pas quoi dire à mes auteurs. Vraiment. Et je ne comprends pas bien en quoi le fait que le Béliat' propose des ouvrages électroniques directement via son site pose problème (après tout, c'est la même chose que de proposer des livres papiers en VPC, et c'est bien ce que nous faisons...).

Bref. Le livre électronique véhicule une part de fantasmes considérable. Sans même parler du piratage. A ce propos d'ailleurs, je sais d'expérience que les plus grands pirates sont aussi les plus grands acheteurs, les plus gros consommateurs. Le piratage ne m'inquiète en rien, bien au contraire. Quoiqu'il en soit et pour résumer, je pense que la montagne va pour l'essentiel accoucher d'une souris. Je ne veux pas dire qu'il faut négliger le livre électronique. Le train est au départ, et le Béliat' sera dedans, avec des conditions satisfaisantes pour ses auteurs, on fera ce qu'il faut pour, et dans l'esprit d'indépendance qui nous caractérise...

### **- Mathias Echenay**

Ce serait bien que les auteurs gagnent autant qu'avec le papier, en tenant compte de la baisse de prix de vente, donc peut-être d'ajuster les taux sur les ventes. Pour discuter de cela, il y a des cadres de discussion avec les auteurs, SGDL et SOFIA, je crois que pour l'instant tout et n'importe quoi circulent. J'ai d'ailleurs cru qu'il était question de 25% de droits sur les ventes H.T., or le modèle anglo-saxon semble proposer 25% sur les revenus des ventes moins les couts, c'est bien différent et pas nécessairement mieux que 8%...Et il y aurait des éditeurs français prêts à proposer la botte pour faire parler d'eux ou faire venir des auteurs, je suppose.

Une des questions centrales dans la chaîne du livre tourne autour du rôle de la librairie : s'il y a des libraires, à eux de se mobiliser pour exister et prolonger leur rôle par le net, les coûts de la chaîne ne seront pas vraiment différents de ceux qui sont établis aujourd'hui. Je me garde encore du mythe myspace, le chemin directe de l'offre à la demande, du producteur (éditeur ? auteur ?) au consommateur. Aujourd'hui déjà, fabriquer un livre ne coûte pas beaucoup, en impression numérique, chacun peut se construire son site et le proposer à la vente, mais reste à éditer de bons livres et à les faire connaître.

Tous les intervenants font comme si cela coûtait moins cher à tous les étages, cela reste à analyser, est-ce que l'on considère que le numérique comme du marginal, c'est à dire débarrassé des charges fixes de l'éditeur, de la correction ou traduction, promotion ?

### **- Audrey Petit**

Ce n'est pas faux, mais c'est à nuancer. La part de la fabrication dans le coût global d'un livre n'est pas forcément la plus forte, et il y a d'autres paramètres qui entrent en ligne de compte. Tout dépend du livre, de l'avance consentie pour le publier, de ses éventuels coûts de traduction, de la communication dont il fait l'objet. Toute la partie éditoriale notamment demeure inchangée, ainsi que, peu ou prou, ce qu'on appelle les charges de structure. Ensuite des économies seront réalisées sur l'impression ou d'une manière générale sur la logistique autour du livre, c'est certain, et si le coût général d'un livre baisse, il n'y a pas de raison de ne pas en faire bénéficier l'auteur, entre autres.

### **- Philippe Ward**

Vu notre contrat et les droit d'auteur que nous avons chez Rivière Blanche, cela ne posera pas de problème, mais nous sommes un cas peut-être à part, vu que nous ne cherchons pas à faire de bénéfices, que nous sommes bénévoles et que nous partageons les bénéfices 50-50 avec les auteurs. Donc nous proposerons un contrat dans le même ordre d'idée. Par contre, actuellement, pour les auteurs, il ne faut rien signer. Je pense que les éditeurs ne savent pas très bien sur quel pied danser. Je parle des grands éditeurs. Et je pense que les auteurs ont toutes les raisons à l'heure actuelle de s'inquiéter, car on entend de tout. Par exemple, que le prix du livre sera le même en version papier qu'en version numérique, avec les mêmes droits pour les auteurs.

### **- Magali Duez et Menolly**

En général, quand on pense livre numérique, on pense prix de vente beaucoup plus bas, beaucoup de coûts intermédiaires qui disparaissent (notamment l'imprimeur et le libraire), et donc pourcentage de l'auteur qui monte en flèche. Quand on se documente un peu, ça n'a pas l'air aussi simple. D'après le SNE, par exemple, mais nous avons trouvé le même genre d'infos en provenance du Canada ou du Japon, le coût du livre électronique ne sera pas si bas que ça. Des coûts intermédiaires sont supprimés mais d'autres apparaissent (fabrication et sécurisation des fichiers, par ex), et la partie diffusion-distribution restera probablement indispensable. En ce qui concerne la

France, la TVA qui est de 5,5% sur le livre papier passera à 19,6% sur le livre électronique, ce qui donne un surcoût de 14% du livre électronique risquant d'engloutir les économies réalisées malgré tout. Bref, le livre électronique à 2€ avec 50% de droits à l'auteur, on ne sait pas si c'est vraiment faisable. D'un autre côté, cf. le point suivant, nous n'avons pas spécialement creusé la question non plus.

#### **- Jean Pettigrew**

Chez Alire, même si nous pratiquons des prix "nord-américains" pour le numérique (contrairement aux éditeurs français qui, jusqu'à maintenant, proposent des prix éhontés... heu... je veux dire européens !), et donc nettement moins élevés (de 6,99\$ à 10,99\$ pour le numérique, comparativement à 11,95\$ à 19,95\$ pour les versions papier), nous sommes en mesure d'assurer aux auteurs une rémunération à l'exemplaire égale ou supérieure à celle reçue pour un exemplaire papier (je rappelle qu'au Québec, le droit d'auteur correspond à 10% du prix de vente du livre papier). Pour Alibis et Solaris, à partir du premier numéro 2010, comme la revue est dorénavant offerte tant sur papier qu'en format numérique et que nous payons nos collaborateurs sur une base forfaitaire, j'ai tout simplement pris la décision de majorer de plus de 50% les rémunérations aux auteurs.

#### **- Gilles Dumay**

Certains s'inquiètent, certains sont furax, d'autres ont « signé les papiers » sans même poser de questions. J'espère avoir bientôt, en ce qui concerne « mes » auteurs, toutes les données économiques, techniques, tous les arguments qui me permettront de leur expliquer pourquoi c'est comme ça et qu'elle est la marge de manœuvre réelle. Le modèle économique Gallimard / Flammarion / La Martinière (tel qu'on me l'a présenté) a été conçu avec des droits d'auteur de 14% maximum, parce qu'il « protège » la librairie traditionnelle, ce qui a un coût. Je comprends que les auteurs hurlent, mais je comprends aussi la démarche de ces trois groupes attachés à la nébuleuse de petites et moyennes librairies qui quadrille la France, un système unique au monde (on a tendance à l'oublier). Après, toutes les maisons d'édition ne sont pas convaincues par ce modèle économique et certaines proposent déjà à leurs auteurs des droits électroniques de 33% (voire davantage) en court-circuitant la librairie, voire la diffusion dans son ensemble.

#### **- Julien Vignial**

La question vaut la peine d'être débattue, mais il faut avoir tous les éléments en main. Pour l'instant, je préfère diffuser gratuitement et temporairement à des fins de promotion. Les droits d'auteurs sont une préoccupation immédiate pour les auteurs, parce que nous vivons une période d'expérimentation. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas rééditer les erreurs du disque et calquer le modèle numérique sur le modèle physique. Pour l'instant, nous n'avons pas pris position sur les problématiques du prix du livre numérique et nous ne sommes pas entrés dans le débat.

#### **- Frédéric Weil**

Mon point de vue est simple. La chaîne de valeur du livre change, la rémunération des auteurs doit alors donc changer en leur faveur. Maintenant, plus globalement, ce sont des discussions qui doivent se mener dans le cadre des institutions responsables (Syndicats d'auteurs, SNL, CNL, ministère de la Culture et aussi celui de l'Industrie, Google, Amazon, libraires, diffuseurs/distributeurs, etc.) et j'espère plus clairvoyantes que pour la musique. La position du "on fait semblant de changer, on pond une loi pour contenter les gros" ne pourra mener que dans le mur avec un Google surpuissant et qui discute publiquement d'égal à égal avec les États (ce qui est assez incroyable au passage), des auteurs souvent inquiets, des lecteurs/utilisateurs qui de toute façon ont

déjà changé leurs comportements et surtout des technologies qui changent en profondeur tous les trois ans.

#### **- Charles Récuré**

Effectivement, l'économie du livre va être changée. A terme, si on passe à du 100% numérique, on n'aura plus les coûts de l'impression papier. Il faut évidemment voir à long terme, mais il faut aussi voir à court et moyen terme, où l'on aura très vraisemblablement une coexistence des deux médias. Il va y avoir de nouveaux acteurs dans la chaîne du livre, de nouveaux intermédiaires, de nouveaux modes de diffusion, de nouveaux coûts. Nous ne réfléchissons pas pour l'instant en terme de chiffres, mais en terme de schéma, et c'est un débat dans lequel nous n'avons pas encore de position définie.

#### **- Jean-Luc Blary**

Dès le départ, nous avons donné un pourcentage supérieur pour les éditions numériques. C'est normal vu l'absence d'investissement dans la fabrication papier et de stock, et aussi du fait du prix très inférieur de nos livres numériques vs leur correspondant imprimé. Avec l'option "sans DRM", nous avons encore augmenté le pourcentage pour les auteurs. Et pour la lecture en ligne, qui sera mise en place prochainement, les auteurs toucheront davantage encore en pourcentage.

#### **- Pascal Godbillon**

N'étant pas directement concerné par le problème, je n'ai pas tous les éléments pour répondre à cette question. Il est bien évident que l'auteur (sans lequel il n'y aurait pas d'ouvrage et donc pas d'ouvrage numérique) doit tirer profit de l'exploitation numérique de son oeuvre. Dans quelle proportion ? Je n'en sais rien, mais je crois comprendre que le problème n'est pas qu'un problème de coût de fabrication. Tout (semi-)béotien que je suis, je vois d'autres points de dépense potentiels et c'est sans doute loin d'être les seuls.

1. Qui va vendre les livres numériques ? Un libraire en ligne (qui peut aussi être libraire en ville) ? Il faudra qu'il soit rémunéré. L'éditeur directement ? C'est une évolution de son métier qui n'est pas absurde mais cela générera des coûts de développements informatiques, de gestion des livraisons, de... que sais-je ? Bref, des coûts. Un fournisseur d'accès à Internet ou un opérateur de téléphonie mobile ? Il n'est pas improbable que ces entreprises soient très gourmandes... D'autant que si une d'elles prend le monopole, elle imposera SES conditions et fera la loi sur les coûts.
2. Quid de la TVA ? Si elle est (ce que j'ai cru comprendre) à 19,6%, la différence avec celle du livre papier (5,5%) devient significative. D'où notre souci, chez Gallimard, de préconiser un taux de TVA à 5,5%.
3. Des passeurs d'ouvrages, c'est bien. Mais des passeurs qui prêchent dans le désert risquent de se retrouver déshydratés assez vite. Et c'est là qu'interviennent des boissons énergisantes comme le Marketing, la Publicité, l'Événementiel... Bref, encore plus qu'avec le papier, la visibilité d'un ouvrage numérique devra être impressionnante pour pouvoir tirer son épingle du jeu. Et là encore, cela a un coût.

J'oublie sans doute plein de choses, mais il me semble illusoire de croire qu'un partage à 50/50 est possible (d'ailleurs, sans doute que personne ne demande cela, mais la question telle qu'elle est posée pourrait le laisser penser). Mais je peux me tromper.

#### **- Jérôme Vincent**

Dernier point, celui de la durée des droits. Si un livre est toujours disponible en version numérique mais qu'il ne l'est plus en version papier, est-ce qu'un auteur pourra tout de même récupérer ses droits pour une réédition chez un autre éditeur par exemple ? Là aussi on est un peu dans le flou. Mais c'est peut être aussi l'occasion d'ouvrir de nouvelles discussions entre les éditeurs et les auteurs pour mieux se comprendre. Le monde du livre change. Sans en avoir peur il faut y être attentif pour s'adapter au mieux.

### **IV. Le livre électronique : bilan des premières expériences et projets pour l'avenir**

*Quels projets nos éditeurs ont-ils dans le domaine du livre électronique ? Et pour ceux qui ont déjà un pied dans le numérique, quel bilan peuvent-ils faire de cette expérience ? Quelle part le numérique représente-t-il dans la vente d'un titre ? Le fait qu'un livre soit disponible en numérique a-t-il un effet, positif ou négatif, sur les ventes de la version papier ? Ressentent-ils les effets d'un éventuel piratage ?*

Pour conclure ce dossier sur l'avènement livre électronique, il est temps de faire, avec les quelques éditeurs de notre pool qui se sont déjà essayés au numérique, un bilan de ces premières expériences. Sans surprise, les éditeurs ayant déjà publié en numérique sont pour la plupart des indépendants et/ou des structures de petite taille, qui disposent d'une importante marge de manoeuvre et d'une plus grande réactivité. La plupart signalent que les ventes numériques, comparés aux ventes physiques, sont marginales, à l'exception flagrante de notre éditeur québécois. Les fichiers proposés sans DRM, qu'ils soient vendus ou offerts temporairement à titre publicitaire sont ceux qui ont le plus de succès et peuvent parfois, en provoquant le buzz, encourager les ventes de la version papier, même s'il est « toujours difficile d'évaluer précisément quelle cause a eu quel effet dans un résultat global ». Aucun ne signale une chute drastique des ventes après la mise à disposition d'un livre numérique, signe d'un éventuel piratage, même si, comme tous le signalent, le piratage concernera probablement les best-seller des grosses maisons d'édition.

Pour ce qui est de parler de leurs projets, peu nombreux sont les éditeurs à déclarer n'en avoir pas au moins l'embryon du début de l'idée, même si quelques-uns avouent ne pas l'envisager du tout. A nouveau, il y a rupture entre grosses maisons d'éditions, dépendant de structures comme la nouvelle plateforme Eden, souvent citée, et plus petits éditeurs qui disposent d'une plus grande liberté. Nombreux sont ceux qui disent désireux de se lancer dans le numérique, et pour qui les projets sont à l'étude ou les lancements imminents. Il y a fort à parier qu'on entendra à nouveau de projets dans ce domaine au cours des semaines et des mois à venir, et notamment celui du Béliat', que l'on vous expose en détail à la fin de cet article.

Alors, 2010, l'année du livre électronique ? Tous les éléments sont en place...

## • Réponses des éditeurs

### *1. Quel bilan faites-vous de vos premières expériences dans le numérique ?*

#### **- Jacques Séval**

Pour le moment les ventes de PDF sont marginales (sur mon site). Une quarantaine en un an. Je suis incapable de faire le lien entre la disponibilité d'un titre en pdf et ses conséquences sur la vente du livre papier. Pour le piratage, non, à l'échelle où cela se situe chez moi, c'est impossible. Mais il est évident qu'à une plus grande échelle, cela devient un souci majeur à la fois pour l'éditeur et pour l'auteur. Une version PDF peut être dupliquée gratuitement et diffusée. Il faudra forcément un recours contre cette duplication pour assurer les droits des créateurs.

#### **- Mathias Echenay**

La Horde du Contrevent est en format numérique depuis longtemps. Bilan : quelques téléchargements, avec l'impression que les lecteurs s'attendent à obtenir le numérique pour une bouchée de pain. Et ça pose problème, s'ils ne comptent pas acheter le livre papier. Sur le marché français, il n'y quasi pas de vente de livres numériques, il est trop tôt pour évaluer quelque chose.

#### **- Jean-Luc Blary**

Cinq ans et demi après y avoir mis pied, et malgré la crise qui a failli nous laminer, nous sommes toujours convaincu d'avoir pris le bon chemin. Il semble bien, d'ailleurs, que le vrai décollage soit pour très bientôt. Chez nous, le numérique a été beaucoup moins affecté par la crise que le papier, et représente actuellement 1/3 de notre CA, contre 10% en 2006. Enfin, la possibilité ouverte l'année dernière d'acheter les livres numériques sans DRM directement sur notre site a tiré nos ventes vers le haut, mais sans faire baisser celles de Mobipocket. Le fait qu'un exemplaire soit disponible en version numérique n'a pas affecté les ventes de la version papier, car la clientèle n'est pas la même. Nous avons, au départ, mis en place un tarif privilégié pour ceux qui se procureraient les deux versions. En un an et demi, ça n'a servi qu'une seule fois, pour un seul titre. Jusqu'ici, nous n'avons aucunement à souffrir des effets d'un éventuel piratage. Mais nous ne sommes pas encore assez gros, je pense et nous n'avons pas de "super-best-seller" genre "Harry Potter" au catalogue. Tandis qu'un certain pourcentage des livres papier expédiés par la Poste n'arrivent jamais à leur destinataire, ce qui nous coûte certainement plus cher que l'hypothétique manque à gagner du piratage (car je ne doute pas que le nombre de lecteurs par exemplaire numérique soit légèrement supérieur à 1).

#### **- Jean Pettigrew**

Au moment d'écrire ces lignes, c'est-à-dire au début de janvier 2010, le numérique est bien évidemment la partie congrue de nos ventes. Je lisais, hier matin, que le dernier Marc Lévy aurait vendu 140 exemplaires en format numérique pour le temps des Fêtes en France. Ce qui est loin de ce qui se passe actuellement en anglosaxonomie avec près de 50% des ventes de Dan Brown sur des supports numériques ! Avec une seule librairie en ligne au Québec, à savoir "jelis.ca", Alire a, comme éditeur, tout de même vendu à l'automne 2009 (la plateforme a ouvert ses portes le 26 août) près de 400 livres numériques (nous y offrons pour l'instant une quarantaine de titres). Ce qui est pas mal puisque bien peu de gens ont des lecteurs numériques au Québec. Par contre, il s'en est certainement trouvé pas mal sous les sapins puisque nous avons fait une soixantaine de ventes entre le 25 et le 31 décembre). Alors je pense au jour où tout le monde aura son lecteur numérique comme il a actuellement son téléphone portable, et il sera temps de se refaire un petit sondage sur l'état de l'édition numérique et la pertinence d'offrir des contenus pour ce support.

### **- Charles Recoursé**

On a commencé l'année dernière avec les textes de poésie de la collection VO.X, qu'on a offert au téléchargement au format PDF sur notre site. Evidemment, il est toujours difficile d'évaluer précisément quelle cause a eu quel effet dans un résultat global. Le fait est que c'est une collection de poésie qui, en ventes pures, a dépassé nos espérances et, très largement, les ventes moyennes du secteur poésie. Pour nous, c'est un vrai succès et on pense que cette diffusion gratuite n'y est pas étrangère.

### **- Julien Vignial**

Le livre numérique gratuit comme outil de promotion, c'est le même principe que les lectures publiques, voire les prépublications de bandes dessinées dans les magazines, où on a une BD pour le prix du journal : les ventes ne baissent pas pour autant. Il n'y a rien de plus piratable qu'un livre : on peut le prêter, le donner, le lire à voix haute, le photocopier, un livre circule. Nous sommes face aux mêmes peurs irrationnelles que celles suscitées en leur temps par l'apparition du livre de poche ou du livre à 10 francs.

### **- Charles Recoursé**

Plus récemment, on a lancé une application iPhone, qui propose gratuitement – et temporairement – le roman « jPod » de Douglas Coupland en intégralité. Les retours qu'on a eu pour le moment sont excellents, beaucoup de lecteurs nous ont dit : « C'est super, merci, du coup j'achète le roman. » On n'est pas des espèces de littéraires éthérés qui vivent dans un monde de nuages et qui claquent la bise aux bisounours le matin. On achète des textes, on les fait corriger, composer, tout ça coûte de l'argent, on ne cherche pas à tout donner gratuitement après. Pour l'instant, le numérique gratuit tel qu'on l'utilise est un outil de promotion pour le papier, rôle qu'il remplit parfaitement. Sur « jPod », on est aujourd'hui quasiment à l'épuisement du premier tirage, un écoulement comme on n'en a jamais vu pour les romans de Coupland. C'est un bilan très positif, et je pense que l'existence de l'application iPhone y est vraiment pour quelque chose.

## ***2. Quel sont les projets de votre maison d'édition / groupe éditorial ?***

### **- Magali Duez & Menolly**

Aucun. Griffes d'Encre s'est bâtie autour de l'envie de créer des objets-livres dont l'aspect serait aussi important que le contenu. Nous comptons donc rester fidèles au papier. Mais si l'occasion se présentait d'établir un partenariat avec un éditeur numérique, nous offririons volontiers cette chance supplémentaire de se faire connaître à nos livres et nos auteurs.

### **- Gérard Klein**

Chez Ailleurs & Demain comme au Livre de Poche, il n'y en a pas. De toute façon, cela se décidera au niveau de la maison d'édition, voire du groupe. Je ne suis donc pas concerné.

### **- Pascal Godbillon**

Folio SF étant une collection de poche, les droits d'exploitation de 95% (en gros) des ouvrages qui y sont publiés ne nous appartiennent pas. Ils nous sont cédés par des éditeurs tiers et c'est eux, le cas échéant, qui auront les droits numériques sur ces ouvrages et pourront les proposer à la vente. Donc, désolé, je botte un peu en touche, mais...

### **- Audrey Petit**

Pour l'instant, c'est seulement à l'étude. Cela dit, Orbit est un label SFF prestigieux et très réactif, attentif aux différentes évolutions du livre et de son économie. Nul doute donc que le label se positionnera logiquement et concrètement le moment venu. Pour ma part, je suis partisane pour qu'on avance sur cette réflexion.

### **- Thibaud Eliroff**

J'ai lu et Pygmalion sont deux maisons du groupe Flammarion, lequel collabore avec Gallimard et Le Seuil/La Martinière pour mettre en place une plateforme de diffusion numérique, appelée EDEN. Elle est déjà fonctionnelle et propose un certain nombre d'œuvres en version numérique. Le lecteur ne peut pas s'y connecter directement pour télécharger des textes, mais il peut commander par le biais d'un libraire. A terme, le but est de mettre en ligne une version numérique de chacun des livres qui sortent dans l'une ou l'autre des maisons du groupe, mais nous n'en sommes pas encore là.

### **- Gilles Dumay**

Denoël étant filiale à 100% du groupe Gallimard, toute l'activité livre électronique de Denoël, et donc de Lunes d'encre, est liée à la plateforme commune Gallimard/Flammarion/La Martinière qui se met en place actuellement, avec un modèle économique qui a le bon goût de « protéger » la librairie traditionnelle (mais que je ne connais pas encore dans les détails). J'ai assisté à une réunion « livre électronique » que j'avais personnellement provoquée, au terme de laquelle il m'a semblé : « urgent d'attendre ». Le modèle économique que je suis obligé de proposer à mes auteurs se heurte actuellement à leur volonté d'avoir des droits électroniques de l'ordre de 33%, ce qui est impossible car le modèle Gallimard/Flammarion/La Martinière a été conçu pour 14% de droits d'auteur maximum, d'après les données en ma possession. Comme à un niveau qui me dépasse les discussions et les réflexions ne sont pas achevées, sans même parler de la difficulté que représente la loi Lang sur le prix unique du livre qui n'a pas anticipé la révolution numérique, toute action concrète me semble prématurée et je regrette d'autant plus les lettres qui ont été envoyées à certains auteurs de Lunes d'encre et ont provoqué un mini-psychodrame à la mi-novembre 2009 dont je me serais bien passé.

### **- Philippe Ward**

Vu notre situation, c'est à dire minuscule éditeur qui visant un public particulier, pour l'instant, nous n'avons aucun projet. Mais je pense qu'un jour ou l'autre nous mettrons des fichiers à disposition du public. Pour l'instant, nous pouvons donner/vendre un fichier .PDF aux personnes qui nous le réclament. Mais il y en a très peu : 3 ou 4 demandes en 2009. Et nous avons donné le fichier en échange de l'achat du livre papier.

### **- Jérôme Vincent**

On y pense, on y songe, ce serait bien. En gros, on y pense de plus en plus mais il n'y a rien de vraiment concret pour l'instant. Mais ouvrir ce dossier est un objectif à court terme. Et tout se fera avec l'accord des auteurs bien évidemment.

### **- Charles Recoursé**

On va continuer à utiliser notre application iPhone, qui permet énormément de choses, à des fins promotionnels. Ce que nous avons fait avec « jPod », c'était pour promouvoir une nouveauté. Mais on peut aussi s'en servir pour redonner vie aux titres du fonds qui ont disparus des rayons des librairies, en republiant ces contenus de manière gratuite, recréer un intérêt pour ces livres et

renvoyer les lecteurs en librairie. On peut aussi imaginer publier des extraits d'un roman ou des nouvelles d'un recueil de manière hebdomadaire ou mensuelle. Beaucoup de choses sont possibles, et on compte bien se servir de cette période où beaucoup de choses se passent pour expérimenter.

#### **- Julien Vignial**

Pour ce qui est des livres numériques payants, ça se fera un jour, mais pour l'instant il faut susciter l'intérêt du public. Donner pour recevoir.

#### **- Mathias Echenay**

Pour la mise en numérique de La Horde du Contrevent, c'est un ami qui s'en est chargé. Il a aussi envie de vraiment apporter quelque chose avec le numérique, faire apparaître le signet pour voir les blasons et savoir qui s'exprime, apporter de la musique et que sais-je. Parce que ça c'est intéressant, que de pouvoir créer quelque chose de nouveau avec un nouveau support, pourvu que ça ne soit pas du gadget, mais que cela enrichisse la littérature. Finalement avec nos expériences de Bande Originale de Livre ou de dvd, nous sommes prêts à accompagner un auteur, s'il en a l'envie, sur un complément numérique. Nous verrons lorsque cela se présentera, en tout cas pour la vente de livres numériques, nous attendrons que la situation sur le marché se soit un peu éclaircie.

#### **- André-François Ruaud**

Pour les Moutons électriques, nous sommes sur le point de signer avec un e-distributeur pour certains de nos titres.

#### **- Frédéric Weil**

Nous avons plusieurs projets dans le cadre de la dématérialisation de notre activité. Mais, bien entendu, nous ne possédons que peu de moyens financiers pour pouvoir les mettre en oeuvre. En 2010, si nous arrivons à réunir les fonds nécessaires, nous pourrons lancer un premier site/univers pilote en ligne qui viendra étendre de manière importante certains de nos livres publiés. Les utilisateurs pourront alors enrichir et participer directement aux univers et aux histoires de ces romans. D'autres projets sont en phase de conception ou de pré-production mais nous sommes très attentifs aux modifications rapides des usages et aux discussions en cours entre les partenaires de la chaîne du livre concernant le sujet. Enfin, nous discutons activement avec nos partenaires historiques afin de trouver les bonnes voies. Je suis convaincu aussi que ces mutations ne pourront être vécues par les petits et moyens éditeurs qu'en groupe, en s'associant et en mettant en commun les difficultés et les risques, les idées et les efforts.

#### **- Jean Pettigrew**

Quelques mots sur l'aspect encore rudimentaire de ce qu'on peut proposer en numérique. Outre le format pdf, qui transpose la mise en page du livre au lecteur, le format qui semble vouloir se généraliser, c'est le epub. Mais on ne peut pas encore produire grand-chose d'intelligent avec ce format. D'autant que le résultat n'est parfois pas le même si vous le lisez sur un iPod ou un Sony Reader, par exemple. Certes, le texte est là (mais trop souvent les italiques ou les caractères engraissés, sans oublier les petites capitales, disparaissent, ce qui est drôlement chiant quand on lit certains romans, qui en deviennent carrément illisibles), mais il y a plus que le texte dans un livre : il y a aussi une mise en pages, un sens de la présentation, bref un confort de lecture que, pour l'instant, on ne peut retrouver avec le format epub, dont la seule fonction pratique est d'ajuster à sa guise la grosseur du caractère. Enfin, un vrai dernier mot pour dire que ce que permettra dans un avenir pas trop lointain le lecteur numérique, ce sera de pouvoir enfin travailler avec de l'hypertexte. Et là, ça risque de perturber pas mal le monde du livre papier, voire même l'écriture

tout court. Pour ma part, comme je me coltine avec l'hypertexte depuis 1986 (j'ai comme qui dirait commencé au berceau !), j'ai vraiment très, très hâte de tenir dans mes mains une plateforme adaptée à ce genre de contenu. La véritable révolution numérique commencera à ce moment-là !

### - Clément Bourgoïn

Et pour finir, parlons du livre numérique au Béliat'. Le sujet nous passionne et nous sommes convaincus, Olivier et moi, que c'est le moment de se lancer : si le marché du livre électronique en est à ses balbutiements, c'est moins la faute des lecteurs qui tardent à s'y mettre que des éditeurs, pour la plupart frileux, qui y vont à reculons. Nous aimerions pouvoir diffuser nous-mêmes, via le site du Béliat', les livres de la maison, la revue Bifrost, voire de d'autres choses au format numérique, afin d'offrir à nos lecteurs le meilleur service possible.

Nous prévoyons de lancer à moyen terme une plateforme de vente de livres électroniques directement via le site belial.fr, avec plus plusieurs point-clés :

- des prix raisonnables, inférieurs à ceux des livres papiers, mais avec la possibilité pour le lecteur de fixer lui-même le prix du livre s'il veut donner plus pour encourager l'auteur et la maison d'édition.
- la possibilité d'acheter, à la pièce, des nouvelles issues d'un numéro de Bifrost ou d'un recueil édité au Béliat' ou, à un tarif avantageux, le recueil entier.
- un compte utilisateur permettant, une fois le livre numérique acheté, de télécharger le fichier dans le format désiré, mais aussi de télécharger à nouveau un fichier au besoin, voire de l'obtenir dans un autre format pour le lire sur un autre support.
- des conditions équitables pour les auteurs publiés, qui toucheront sur chaque vente un pourcentage qui reste à définir, mais qui sera de toute façon supérieur à celui du livre du papier, les coûts de production et de diffusion étant réduits.
- et surtout, enfin, des fichiers "bios" garantis sans DRM, pour permettre à nos lecteurs de lire sur le support et dans les conditions de leurs choix, sans contrainte technique.

Il s'agit, bien entendu, d'informations données à titre indicatif, d'un idéal de ce que nous aimerions proposer. Mais le diffuseur du Béliat' ayant également son mot à dire, il se peut que tout cela soit amené à évoluer.

